



sommaire

le mot du maire

cadre de vie

la commune

événements

état civil

agenda

civisme

expression libre

informations pratiques

le mot du Maire

Où en est notre commune après deux ans?

Nous venons de franchir la seconde étape de notre mandat, en approuvant le compte administratif de 2009, et nous venons d'entamer sa troisième étape, en votant le budget de 2010.

A cette occasion je viens faire avec vous le point quant à la vie de la commune.

La commune, c'est vous tous ; c'est vous qui avez souffert avec nous, à plusieurs reprises, de la neige et du verglas ; mais c'est vous aussi, agriculteurs notamment, qui, spontanément et pleinement solidaires, avez participé aux travaux de déneigement de nos chemins communaux ; c'est vous, très nombreux, qui avez compris nos difficultés en raison de l'exceptionnelle épaisseur de la neige mais aussi en raison de l'impossibilité de réapprovisionnement du sel ; l'aide spontanée et la compréhension des uns et des autres nous ont montré que notre commune vit et que ses habitants contribuent, chacun à sa manière, à cette vie.

La commune, c'est le Conseil Municipal ; votre Maire tient à témoigner ici de sa grande reconnaissance à l'égard de tous les membres de cette équipe ; ils contribuent avec beaucoup de disponibilité et avec une participation active et constructive, de façon exemplaire, à toutes les décisions à prendre pour la vie de notre commune.

La commune, ce sont les commissions, qui, dans l'ombre, contribuent efficacement aux décisions essentielles du Conseil Municipal et à l'information qui vous est donnée.

La commune, ce sont les Adjoints, qui se réunissent chaque lundi matin avec le Maire mais qui sont souvent par ailleurs à la Mairie pour voir et régler les problèmes quotidiens.

La commune, c'est bien sûr aussi le personnel municipal ; vous connaissez sa compétence et son sourire ; ils sont irremplaçables, pour vous tous et pour le Maire.

La commune, c'est enfin le budget, et les possibilités d'investissement qu'il autorise ; le Conseil Municipal, en 2010, a étudié avec le plus grand soin ce budget et les dépenses limitées qui pourront être effectuées en 2010 ; une de ces dépenses, indispensable, sera celle d'un tracteur ; malgré cette dernière dépense et l'emprunt qui peut en résulter la dette globale de la commune, sauf événement exceptionnel, continuera à diminuer en 2010.

Voici, chers Amis, le point que je veux faire avec vous sur la vie de notre commune.

Riche? Non. Heureuse? Oui, je le crois, par l'unité de tous et par la volonté commune d'agir dans l'intérêt général.

Bien informée? C'est à vous d'en juger. Merci, dans notre intérêt commun, de répondre à l'enquête de satisfaction jointe à ce bulletin. **Luc de Romanet**

cadre de vie

transfert réussi

Tout le monde a pu constater qu'il y avait un problème avec le dépôt des ordures ménagères situé depuis quelques mois sur la zone commerciale "CARREFOUR MARKET" et MAG SERVICE.

transfert réussi (suite)

En effet, plusieurs jours par semaine, les sacs **d'ordures** se retrouvaient amoncelés devant les bacs, ceux-ci étant déjà remplis jusqu'à ras bord.

Conscient du désagrément d'une telle situation le Conseil Municipal de Saint Martin du Vieux Bellême a contacté la Communauté de Communes du Pays Bellémois lui demandant de solliciter le SIRTOM afin d'implanter un dépôt **d'ordures ménagères** à LA DÉCHETTERIE DE BELLÊME, mais à l'extérieur (ainsi accessible **24/24,7j/7**).

Ces nouveaux containers sont donc opérationnels depuis le début de l'année 2010, c'est donc chose faite et c'est tant mieux. En effet la capacité des deux nouveaux bacs est de 5 m³ chacun ce qui leur permet de remplir entièrement leur rôle et de laisser les alentours propres.

Quant aux bacs à roulettes ils sont désormais destinés à recevoir les fleurs **fanées** au cimetière de Saint Martin du Vieux Bellême.

Nous remercions la CdC qui a joint sa volonté à la nôtre afin de préserver notre environnement et notre cadre de vie. **JML**



la commune

élections régionales

Une majorité de la population de St Martin du Vx Bellême n'a pas voté. 61,22% d'abstentions au premier tour (52,86 % pour la Basse Normandie) et **54,08 % au deuxième tour** (48,58 % pour la Basse Normandie) **GB**

Résultats au premier tour :

Inscrits	526		
Abstentions	322	61,22 %	
Votants	204	38,78 %	
Blancs et nuls	19	9,31 %	
Exprimés	185	90,69 %	
L. Beauvais - PS/PC	50	27,03 %	
J. F. Le Grand - UMP-Nouveau centre	45	24,32 %	
F. Dufour - Europe écologique	32	17,30 %	
V. Dupont - FN	21	11,35 %	
R. Thomas - MoDem	15	8,11 %	
F. Le Racinet - PartI de la France	13	7,03 %	
C. Coulon - NPA Parti de Gauche	6	3,24 %	
P. Casevitzh - Lutte Ouvrière	3	1,62 %	

Résultats au deuxième tour :

Inscrits	527		
Abstentions	285	54,08 %	
Votants	242	45,92 %	
Blancs et nuls	15	6,20 %	
Exprimés	227	93,80 %	
J. F. Le Grand - UMP-Nouveau centre	115	50,66 %	
L. Beauvais - PS et Alliés	112	49,34 %	

Résultats au deuxième tour en Basse Normandie:

<i>Inscrits</i>	1 066 849		
<i>Abstentions</i>	518 289	48,58 %	
<i>Votants</i>	548 560	51,42 %	
<i>Blancs et nuls</i>	30 414	5,54 %	
<i>Exprimés</i>	518 146	94,46 %	
	Voix		Élus
L. Beauvais - PS et Alliés	296 128	57,15 %	32
J. F. Le Grand - UMP-N. centre	222 018	42,85 %	15

conseil municipal

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18/03/2010

....2°) Approbation du compte administratif 2009

Section de fonctionnement :

Dépenses 2009 : 202 884.21€

Recettes 2009 : 232 918.80 €

Excédent de fonctionnement 2008 : 111 213,05 €

Section d'investissement :

Dépenses 2009 : 268 083.08 €

Recettes 2008 : 251 876.86 €

Excédent d'investissement 2008 - 16 206.22 €

Résultat de clôture 2009 :

1) Fonctionnement : 141 247.64€ (111 213.05 + 232 918.80 - 202 884.21)

2) Investissement : - 48 439.02 € (251 876.86 - 268 083.08 - 32232.80)

Le compte administratif, sous la présidence de Marie-Madeleine BOULAY, a été approuvé à l'unanimité.....

Budget primitif 2010....Le budget ci-dessous est alors adopté

Section de fonctionnement :

Dépenses 304 855 € (dont un virement à la section d'investissement de 45 744 €)

Recettes 212 877 € + Excédent de fonctionnement de 91 978 €

Section d'investissement :

Dépenses 127 974 €

Emprunt 39 200 € ; déficit de 2009 48 440 € ; immobilisations corporelles (chap. 21) 30 334 € et immobilisations en cours (chap. 23) 10 000 € (dont 830 € de restes à réaliser)

Recettes 127 974 €

Autofinancement (compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé) 49 269 € et virement de la section de fonctionnement (45 744 €)

Vous pouvez consulter les comptes de la commune sur le site <http://alize2.finances.www.gouv.fr/communes/eneuro/.GB>

Budget 2010

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

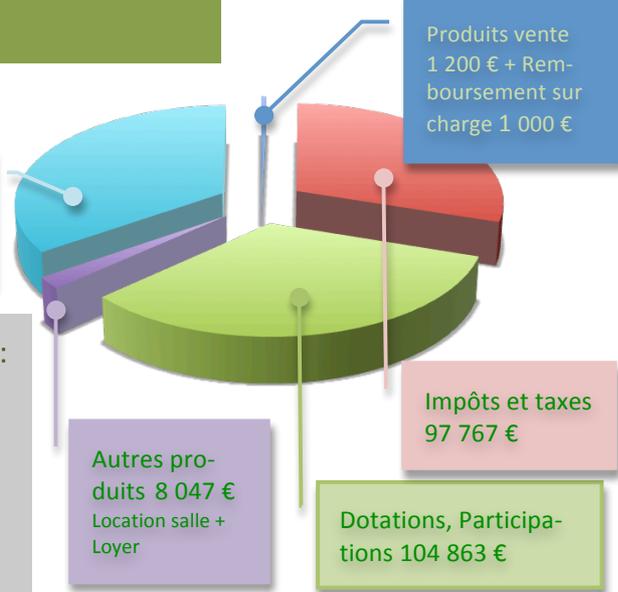
RECETTES

304 855 €

Excédent de fonctionnement
91 978 €

Un BUDGET 2010 sans augmentation des taux des 4 TAXES :

	Taux d'imposition	Produit fiscal
• Habitation :	3,56 %	20 157 €
• Foncière sur les propriétés bâties :	8,65 %	40 517 €
• Foncière sur les propriétés non bâties :	18,40 %	17 719 €
• Cotisation foncière des entreprises :	3,52 %	19 374 €
Total		97 767 €



OÙ VA L'ARGENT ?

DÉPENSES

304 855 €

Dépense de fonctionnement 57 955 €

Charges générales 78 111 €

Charges exceptionnelles 1 107 €

Dépenses imprévues 5 900 €

Charges financières 13 000 €

Autres charges * 68 782 €

Charges Personnels 80 000 €

*Autres charges : Indemnités et cotisations des élus + subventions aux associations et autres organismes comme SIE, SMICO et Parc + CCAS

Endettement : l'encours de la dette, au 31/12/2009, de la commune est de **247 000 €** avec une annuité de la dette de **45 000 €** .GB

événements

comité des fêtes

Le Noël des enfants de la commune,

Le père Noël dans sa grande tournée n'avait pas oublié les enfants de Saint Martin du Vieux Bellême puisqu'il était venu leur rendre



visite les bras chargés de cadeaux.

Pour faire patienter les enfants un spectacle avec le clown Totoche a séduit les cinquante enfants qui ont participé activement au spectacle.

Après la distribution de cadeaux, un bon goûter a clôturé cet après midi que les enfants et leurs parents ont largement apprécié. **FS**

Paëlla

Cette manifestation a rempli la salle des mariages puisque plus de 100 personnes s'étaient déplacées. Dans une amicale et chaleureuse ambiance, les convives ont alors dégusté une délicieuse paëlla préparée par le traiteur HUBERT, d'Igé, et servie avec le sourire par les membres du comité des fêtes. **FS**



club des aînés de saint martin du vieux bellême

assemblée générale



Michel LAROUSSE a présidé le mercredi 13 janvier l'assemblée générale du club des aînés dans la salle des mariages, en présence de Luc de Romanet maire de la commune. Il a fait le bilan de l'année écoulée qui a vu la participation du club à de nombreuses manifestations cantonales. Les membres se retrouveront lors du repas annuel le 20 novembre, et pour la bûche de Noël le 15 décembre. Le club compte une trentaine d'adhérents qui se réunissent les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois pour des jeux de société. Composition du bureau : président **Michel LAROUSSE**, secrétaire **Liliane GESRET**, trésorière **Thérèse DOURDOINE**, Membres **Yvonne GARREAU**, **Solange CHEVAUCHÉE**, **Monique SUZANNE** et **Gilbert DOURDOINE**. **FS**

nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et la municipalité est à leur disposition pour tout besoin.

HILLARD Laura et Samuel
BOISSEAU ?
DELAUNAY Pascal

vœux du maire et du conseil municipal

Malgré de mauvaises conditions météorologiques, les Saint-Martinois ont répondu nombreux à l'invitation des vœux du conseil municipal, adressée à l'ensemble de la population lors de la distribution de notre bulletin. Ce sont donc plus de 100 personnes qui se sont retrouvées à la salle des mariages.



Après les vœux adressés par le maire aux habitants de la commune ce fut l'occasion d'échanger avec les uns et les autres autour d'une galette des rois et du verre de l'amitié. Un moment convivial qui ne peut que renforcer les liens entre les habitants de la commune. **FS**

cave coopérative du perche

Assemblée générale de la cave coopérative du perche

A Saint Martin du Vieux Bellême le 15 janvier 2010



Simplement l'occasion d'adresser un petit clin d'œil à Fernand GARNIER qui préside « la cave coopérative du perche » (calva, pommeau et biscuits au cidre) seule cave coopérative du département de l'Orne.

Fernand GARNIER par son action, sa présence à de nombreux salons gastronomiques, contribue au maintien de ce produit du terroir qui porte une image forte de la Normandie et du PERCHE en particulier. **FS**

état civil

naissance

le xx janvier 2010 XXXXXXXXXX
XXXXX XXXX XXXXXXXXXXXXX XXXX

décès

le 30 janvier 2010 : LEVASSEUR Yvette, née LEMOSQUET, 84 ans.
le 9 février 2010 : COUDRAY Suzanne, née ONORIC, 63 ans.

agenda

31 MAI 2010

2^é édition de « Pierres en lumières dans l'Orne »

19 JUIN 2010

FÊTE DE LA MUSIQUE

20 JUIN 2010

FÊTE COMMUNALE ET VIDE-GRENIER

civisme

Cette année, l'hiver a été particulièrement long et rigoureux.

Les conditions de circulation et les déplacements, si importants dans nos campagnes, ont été perturbés pendant plusieurs jours en raison de la neige et du verglas.

Cette situation a pu provoquer l'isolement de certains habitants.

Alors merci à tous, celles et ceux qui ont rendu service à ces personnes, soit en prenant de leurs nouvelles, en leur faisant profiter de leur propre véhicule, en leur ayant ramené leurs courses, tout simplement de les avoir aidés de quelque manière qu'il soit à rompre cet isolement.

Merci également aux habitants de Saint Martin, qui d'initiative et sans contrepartie, ont participé aux travaux de déneigement des routes.

Devant l'ampleur du phénomène climatique, ces gestes de civisme et de solidarité essentiels pendant cette période difficile ont été un relais précieux pour la commune. **DM**

expression libre

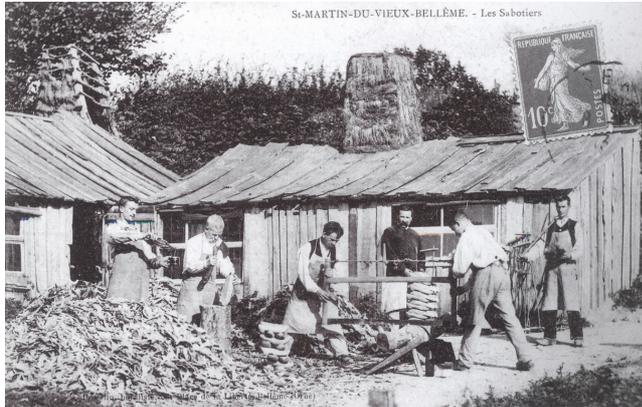
les sabotiers

" Le recensement de 1841 compte 200 sabotiers, ce qui vaut à Saint Martin du Vieux Bellême le surnom de Sabotville. Les hameaux de la Bruyère et de la Guimondière (actuellement sur la commune du Gué de la Chaîne) constituent alors les deux principaux centres de production de sabots.



Cent ans plus tard, le dernier sabotier de la commune disparaîtra.

A la belle saison, les sabotiers travaillent en plein air et l'hiver dans leur cabane de planches. Chaque ouvrier a sa spécialité : le tailleur (deuxième à gauche) donne à une bûche de hêtre l'apparence d'un sabot à l'aide d'une doloire, le creuseur (à droite) amorce avec une vrille puis utilise une rouanne tranchante, le pareur façonne la semelle, le talon, les bords et le dessus. Les sabots de bois vert doivent enfin sécher pendant quatre mois.



En 1905, François Bothéreau est le plus important fabricant de sabots à la Bruyère. Il tient aussi le café-restaurant en haut du hameau, à l'orée de la forêt. l'ancien village des ouvriers du bois, surnommés « les sangliers » par les citadins de Bellême, a su préserver tout son charme: le long de la rue principale montant vers la forêt, en arrière de prés ombragés, les petites maisons des sabotiers et des scieurs de long sont joliment restaurées."



Images et textes extraits de "MÉMOIRE en Images BELLÊME ET SES ENVIRONS". auteur Jacques Plat. Éditions Alan Sutton. Stock épuisé, en réédition. GB

Rappel : Saint Martinois, la rubrique EXPRESSION LIBRE vous est réservée

Vous avez une **passion**faites-nous la partager.

Une **anecdote** concernant la commune, son histoire, ses habitants, son passé, son patrimoine ... racontez-nous.

Un métier **captivant** ou une activité..... faites-nous les découvrir.

Vous avez eu un **coup de cœur** pour un film, un livre, un reportage, une exposition, un concert ... communiquez-nous votre enthousiasme.

Vous êtes membre d'une **association**.....faites-nous la connaître.

Une **proposition** pour l'amélioration et le devenir de la commune....elle sera étudiée avec attention.

citation



Composition photo : Jean Léo DUGAST

Coup de cœur



Pour ce beau livre : Sur les traces du cheval percheron texte et photographies de Jean Léo Dugast, éditions de l'étrave.

Depuis quinze ans JLD est attentif à ses



moindres mouvements. A travers textes et photos il nous conte avec passion l'histoire étonnante du cheval percheron depuis son origine jusqu' à nos jours.

Qui est Jean Leo Dugast ?

" Photojournaliste spécialiste du cheval percheron, des chevaux de trait, du débardage au cheval, de la traction animale. "



"... Jean-Léo contribue beaucoup à la promotion de la race percheronne.

Il sillonne la France et de nombreux pays étrangers pour nous faire découvrir les élevages et les utilisations du cheval percheron.

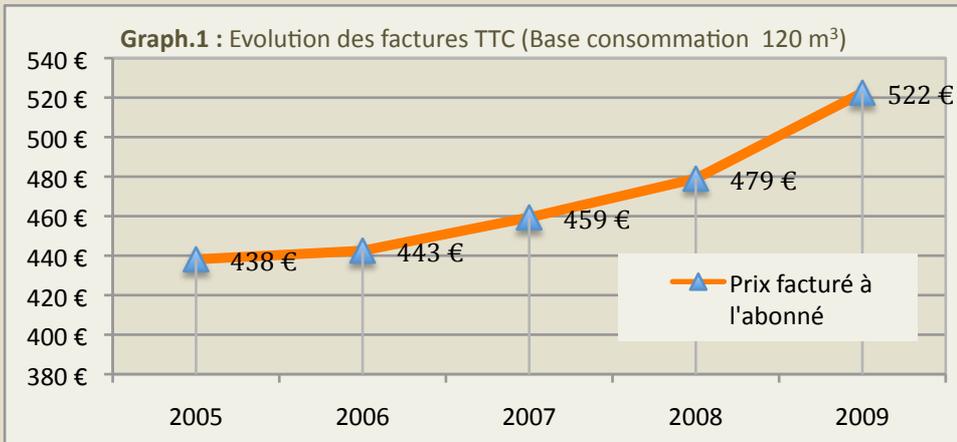
Avec ses superbes photos et ses écrits qu'il publie sur son blog*, nous en apprenons chaque jour un peu plus sur la race. Il travaille en partenariat avec la SHPF, par des échanges d'informations ou par la réalisation de documents tels que le calendrier du cheval percheron... "

*<http://percheron-international.blogspot.com>

Ce livre est en vente dans les librairies de Bellême. GB

Factures de l'eau

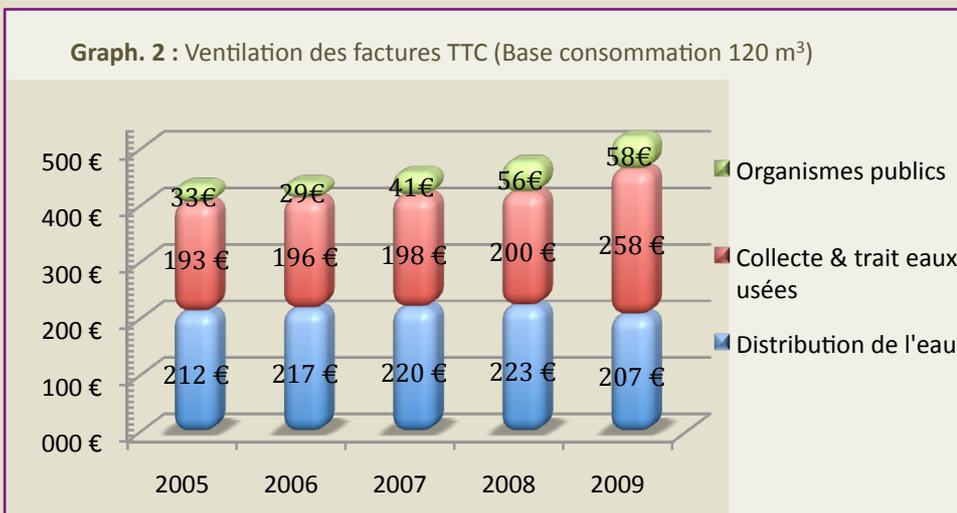
Suite à l'article paru dans le bulletin N° 6, concernant le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement, des graphiques ont été établis, sur la base d'une consommation annuelle simulée de 120 m³ (nombre donné en référence par SIAEPA) par rapport à des factures étudiées sur une période de 5 ans.



Le graphique n° 1 montre une augmentation conséquente depuis la mise en service de la nouvelle station d'épuration.

Le montant de la facture annuelle inclut :

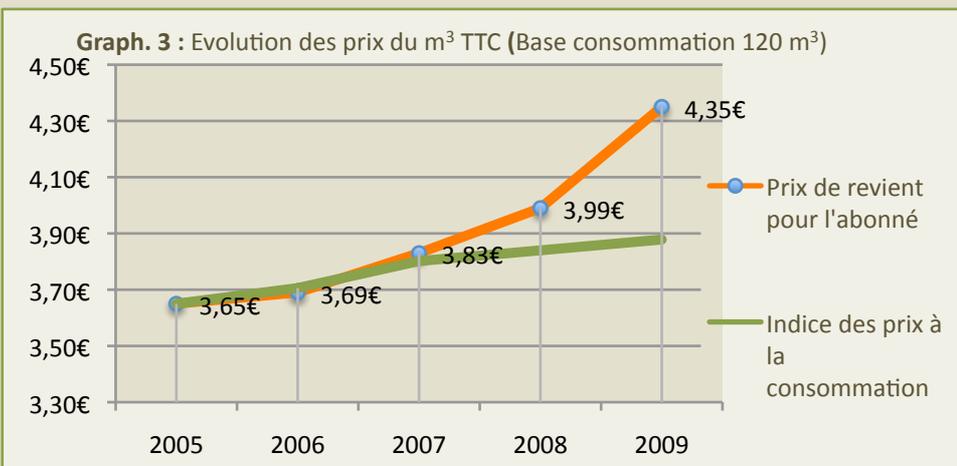
- le cout de distribution de l'eau,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- les prélèvements par les organismes publics.



Le graphique n° 2 présente la répartition de la facture annuelle entre :

- les organismes publics,
- la collecte & le traitement des eaux usées,
- la distribution de l'eau.

Il met en évidence que la **distribution de l'eau** suit l'inflation et a baissé en 2009, pour compenser, en partie, la forte augmentation de la **collecte et du traitement des eaux usées** due à l'exploitation de la nouvelle station de La Hégronnière. **Les prélèvements effectués pour les organismes publics**, quant à eux ne sont pas loin d'avoir doublé sur 4 ans.



Le graphique n° 3 indique l'évolution du coût moyen du prix du m³ d'eau consommé et rejeté (facture annuelle divisée par 120).

Il compare ce prix par rapport à l'indice des prix à la consommation.

Petite note d'humour « Je suggère que nos salaires et retraites soient indexés sur le coût de l'eau » GB

informations pratiques

location de la salle

Habitants de la Commune

1 jour	120 euros
2 jours	180 euros

Habitants Hors commune

1 jour	160 euros
2 jours	240 euros

horaire déchetterie

L'espace propreté de Bellême est ouvert tous les jours de 10 h à 18 h sauf les jeudis, dimanches et jours fériés.

horaire déchetterie Colonard

La déchetterie est ouverte tous les après-midi du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures.

columbarium

Un columbarium a été installé dans le cimetière communal. La concession de :

15 ans est à 220 €.

30 ans est à 400 €.

Il faut ajouter **30 €** d'ouverture de case.

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de mairie.



mairie

OUVERTURE : Lundi & Mercredi de 9 h à 12 h

Mardi de 14 h à 18 h & Jeudi de 14 h à 17 h.

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Tél. 02 33 73 03 05 - FAX. 02 33 25 97 09

Courriel :

mairiestmartinduvxbelleme@wanadoo.fr



Vous êtes branchés Internet ?

Si vous souhaitez recevoir, par courriel, **les bulletins**, ainsi que **les dates et les ordres du jour des réunions du Conseil Municipal**, puis **les comptes rendus** de ces réunions, communiquez votre adresse de courriel à l'attention du secrétariat **mairiestmartinduvxbelleme@wanadoo.fr**

Pour votre information, les documents cités ci-dessus sont affichés et consultables en mairie.

Les séances du Conseil Municipal sont publiques. Elles se tiennent dans la salle des mariages. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour assister à celles-ci.

Vous voulez mieux connaître votre commune ?

Allez sur le site

<http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-saint-martin-du-vieux-belleme.html>

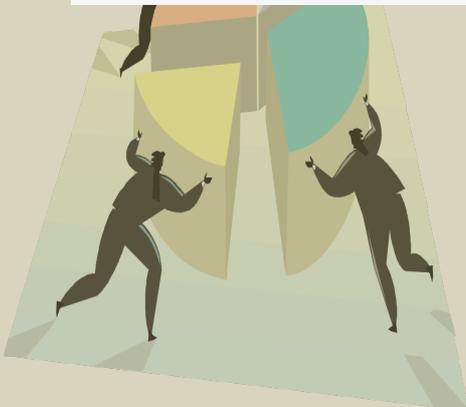
Afin de savoir si le bulletin municipal répond à vos attentes, les membres de la commission INFOCOM **ont joint 1 questionnaire à ce bulletin** (Des questionnaires complémentaires sont disponibles à la mairie)

Vous voudrez bien les renseigner et les déposer à la mairie ou chez le conseiller municipal le plus proche de votre domicile.

Soyez nombreux à y répondre.

Espaces réservés aux annonceurs, artisans, commerçants de la CDC du Pays Bellêmeois.

Prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour connaître les conditions des insertions publicitaires.



La commission « INFO/COM » précise que :

Le Bulletin Municipal est entièrement conçu, rédigé et mis en page par les membres de la dite commission et le secrétariat de la mairie, seuls les frais d'impression sont à charge de la commune et/ou de sponsors. Le coût par exemplaire est de 0,61 €.

Le bulletin N° 7 est imprimé en **360 exemplaires** par le secrétariat de la mairie. Par souci d'économie, les bulletins sont distribués par l'ensemble des conseillers municipaux dans les quartiers proches de leur domicile. Le bulletin est consultable sur le blog de Jean François de Caffarelli <http://www.caffarelli.fr>

COMMISSION INFO/COM : G.Beauté, J.M.Legros, S.Letourneur, D.Maisonier, L.de Romanet, F.Stagnol, D.Vallée (Photos G.Beauté, J.L.Dugast, JM Legros, J.Plat, F.Stagnol)